



Marcilly en Vilette
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 avril 2018

Comptes de gestion et comptes administratifs de l'exercice 2017

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, sous la présidence de M. Michel Pouget les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2017 qui se résument ainsi :

-pour le budget général : la section de fonctionnement présente un excédent de 284 333.26 €, la section d'investissement un déficit de 378 527.24€.

-pour le budget eau et assainissement : la section de fonctionnement présente un excédent de 132 835.05 €, la section d'investissement un excédent de 172 182.62 €

-pour le budget de La Chaise : la section de fonctionnement présente un déficit de 37 057.01 €

Impôts locaux 2018 - Vote des 3 taux

Le Conseil Municipal décide la reconduction des taux suivants :

Taxe d'Habitation, 14,44 % ; Foncier Bâti, 16,50 % ; Foncier Non Bâti, 54,27 %

Subventions aux associations

Le montant total des subventions allouées pour l'exercice 2018 s'élève à la somme de 44 301 €.

Cession terrain – zone d'activité

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de mener les transactions et de signer toutes les pièces relatives à la cession d'un terrain de 2 572 m² au prix de 12 € TTC le m².

Création d'un poste d'adjoint technique principal 2° classe

Le conseil approuve la création du poste à compter du 13 mai 2018.

Animation d'été pour les 9-15 ans en juillet 2018

Des animations seront proposées pour les 9-15 ans, pour les semaines 28-29 et 30 avec une participation de 35€/activité sur la base de 5 jours (Centre équestre, Golf, Ciran), de 30 € pour l'activité Capoeira et de 150 € pour un mini-camp de 5 jours. Ces activités ne seront ouvertes que sous condition d'une participation minimum de 10 enfants.